

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2021

l'an deux mille vingt et un, le dix-huit juin
Le Conseil Municipal de la commune de Hunspach, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Salle des fêtes de la Commune de HUNSPACH,
sous la présidence de M. Bertrand WAHL, Maire

Présents :

Bertrand WAHL, Sylvie HEIBY, Joël GIROLT, Léa ANSTAETT, Sabine BILLMANN, Perrine FABACHER, Anne GUTH, Joé JUNCKER, Marc JUNCKER, Romain LAUTERBACH, Stéphanie MERCK, Muriel MOTZ, Frédéric NEUHARDT, Marc WENGER

Absents excusés : Jean-Marc Muller, donne pouvoir à Marc WENGER

Secrétaire de séance : Anne GUTH

Date de convocation : 11 juin 2021

&&&&&

1° COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 07 MAI 2021

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2° COMPTE-RENDU DE LA REUNION VISIO DU MERCREDI 02 JUIN 2021

LOTISSEMENT « BETTELSTOCK »

Travaux :

Terrassement, mise en place voirie provisoire terminée

Assainissement : Eaux usées et eaux pluviales en cours → traversée chaussée (route de Hoffen) lundi 7 et mardi 8 juin → les travaux du tennis pourront reprendre (Heiby) la semaine du 7 juin

Dossier PA – Loi sur l'Eau – arrêté préfectoral du 21 mai 2021

Reconstitution des 16 ares identifiés comme zone humide par 52 ares derrière la salle des fêtes : décapage de la terre végétale sur 20 cm + plantation d'une haie en limite avec le champ voisin + création d'un bosquet au milieu de la parcelle. Rencontre avec M Leleu et l'entreprise de paysages Gottri le 8 juin pour conseil.

Commercialisation

Lots particuliers : lots 1, 3 et 5 sont encore disponibles → info à communiquer aux habitants, Panneau Pocket, Hunspach officiel, le bon coin

Lots collectifs : Lot 2 = 2 propositions intéressantes (Premium Promotion et Schorp), Lot 14 = une proposition intéressante : Brimey et Procivis

ESPACE POLYVALENT DE PROXIMITE (HALL DES SPORTS)

En attente de la notification de la DETR (Sous-Préfecture)

RUE PRINCIPALE, ROUTE DE HOFFEN ET RUE DE LA GARE : ASSAINISSEMENT, ADDUCTION D'EAU ET ENROBES

SICTEU : passage caméra réseau d'assainissement → très mauvais (2,5 incidents par 10m), réfection totale nécessaire entre rue des Vosges et Route de Hoffen. Réunion avec CEA, SICTEU et SIEARR prévue le 17 juin à 18h à la mairie pour envisager le phasage des travaux (priorité rue principale et route de Hoffen), programmer les travaux d'assainissement, etc – invitation aux membres de la commission travaux

MARCHE ALIMENTAIRE, COIFFEUR, FOOD TRUCK

Premier bilan : Démarrage réussi, bonne fréquentation

Il convient de mettre en place un n° d'appel et/ou une astreinte municipale pendant la durée du marché. Nouveaux commerces à partir du 10 juin : Rotisserie Michel de Weyersheim

EMISSION « LE VILLAGE PREFERE DES FRANÇAIS », TOURNAGE LE 16 JUIN

Repérage effectué avec l'équipe de Morgane Production. La salle des fêtes sera mise à disposition de l'équipe de tournage (25 personnes) le 15 et le 16 juin

TIMBRE POSTE « VILLAGE PREFERE DES FRANÇAIS » - EMISSION

La Poste prévoit de sortir un timbre de Hunspach lors de l'émission de Stephane Bern → prévoir un lieu et un jour pour la promotion. Relation avec la Poste. Le cercle de philatélie de Haguenau émettra une enveloppe et une carte postale avec timbre 1^{er} jour → la maison Ungerer achèterait quelques centaines de cartes et enveloppes

EMISSION « COURANTS D'EST » - FRANCE 3, TOURNAGE DU 10 AU 12 JUIN

Emission du dimanche à 12h55 « Courants d'est ». Enregistrement des 10, 11 et 12 juin

« LA TARTINE DE BEURRE » - PROJET DE LONG METRAGE DE L'ASSOCIATION AMIFILM

L'histoire des 5 jours de la bataille de Hatten en janvier 1945. (Mme Kraemer)
Tournage prévu sur plusieurs week-ends entre janvier et mars 2022 – besoin de lieux et de figurants.

PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE : EXPERTISE 2021

La visite « expertise » du secrétaire général de l'APBVF aura lieu le samedi 17 juillet, matin. Un dossier est en cours de constitution

ANIMATIONS D'ETE : les jeudis et week-ends à Hunspach, informations en cours de stabilisation avec la FAH. Réunion des présidents d'association FAH, le 9 juin à 19h

URBANISME : ETUDE POUR UN « URBANISME DURABLE » : Heimlich – Hall des sports

Les financeurs ont donné leur accord pour le financement de l'étude estimée à 50000 € (Région Grand Est, CEA, Banque des territoires, Comcom, Commune). L'étude va porter sur la programmation du projet maison Heimlich et jardin, l'espace vert entre le hall des sports et la propriété Heimlich. La consultation de bureaux d'étude est en cours de préparation avec Pascal Demoulin

URBANISME : REVISION DU PLUI

La CCPW prépare une procédure de modification/révision du PLUI : les communes doivent faire remonter les demandes. 2 modifications sont déjà envisagées : projet d'un habitat insolite dans un bunker (passage d'une zone agricole en zone constructible) et modification du zonage du pré situé à côté du Hall des sports.

FLEURISSEMENT : ENTRETIEN,

Plantations communales terminées avec une petite équipe de bénévoles + Roland Duc. Entretien régulier et coordination à prévoir. Suggestion pour recruter des bénévoles pour les fleurs : Panneau Pocket

DIVERS

- Logement au-dessus de la mairie : il est loué à Mme Fourgeux Sophie depuis mi-mai. Deux enfants seront scolarisés, ce qui « sauve » une classe à la rentrée
- Volets de la mairie : en cours de réfection – Peintre Rémy Stephan
- Hôtel à insectes préparé par Michael Gautier, les enfants du périscolaire est terminé. Il sera installé dans l'ovale de la Place de la Laiterie
- Vente Georges Billmann, 84 rue principale → le maire rencontre l'acquéreur M Wolff, le 15 juin
- Stationnement Place de la Mairie (4 nouveaux bacs) – mécontentement des parents d'élèves
- Peupliers derrière le lotissement : ils feront beaucoup d'ombre aux futures maisons. Proposer aux propriétaires (H Lehmann ou M Esch) de les enlever.
- Planter un arbre pour la naissance d'un enfant dans la Commune : la suggestion d'Anne Guth est retenue → plusieurs possibilités existent, en lien avec l'association des arboriculteurs du Pays de Wissembourg

3° FIXATION DU COEFFICIENT DE LA TAXE COMMUNALE CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

Le coefficient de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité a été fixé à 6.5 % en 2014, puis à 8% en 2015 pour la commune de Hunspach. A compter de 2021, la TCCFE conserve la même dénomination mais devient une majoration de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité TICFE. L'article 54 de loi de finances pour 2021 a simplifié la gestion de recouvrement de la TCFE en fixant un coefficient multiplicateur minimum à 4% pour 2021 et 6% pour 2022. Monsieur le Maire explique que si le conseil municipal décide de maintenir le coefficient de la TCCFE à 8%. En l'absence de délibération cette année, le coefficient appliqué au 1er janvier 2022 sera automatique porté à 6% (coefficient multiplicateur minimum) pour 2022. Le conseil municipal après avoir délibéré, décide à 14 voix pour et 1 voix contre, de maintenir le coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8% pour 2022 et charge monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

4° GROUPE FOLKLORIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le maire expose la demande de subvention exceptionnelle du groupe folklorique, pour l'achat et renouvellement de costumes, homme, femme et enfant. Une participation de la Commune d'un montant de 1000 euros sera versée au Groupe Folklorique.

5° MOTION : CREATION GROUPEMENT HOSPITALIER NORD EST

Le territoire du Nord Alsace appartient au GHT Basse Alsace-Sud-Moselle (BASM). Ce groupement, un des plus importants sur le plan national en termes de capacités hospitalières, s'étend du nord au sud de Wissembourg à Erstein et jusqu'à Sarrebourg à l'ouest et couvre une population totale de près d'un million d'habitants. Le GHT BASM dépend du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg - établissement « support » -, chargé d'assurer la mutualisation de certaines fonctions d'appui : gestion commune des ressources humaines, achats groupés, investissements, systèmes d'information, formation. S'inquiétant des dysfonctionnements de ce GHT, en 2019, les élus locaux ont impulsé et soutenu une réflexion visant à modifier son découpage, par la création de deux GHT dont un à l'échelle Nord Alsace, au motif que l'action territorialisée en matière de santé doit être construite à partir des réalités du terrain pour une prise en charge la plus efficace des parcours de soins de la population. Le Nord Alsace a fait la preuve de son caractère structurant en matière d'offre de soins hospitaliers et de santé publique. Son accessibilité, ses niveaux de spécialisations et de masse critique nécessaire à leur bon fonctionnement ont largement contribué à son positionnement régional. Les quatre établissements publics de santé du territoire Nord Alsace (les centres hospitaliers de Bischwiller, Haguenau et Wissembourg et l'hôpital de La Grafenbourg), ont travaillé un nouveau projet médical artagé en y associant les acteurs médico-sociaux publics du secteur : le Centre de Harthouse (Haguenau) et les Ehpad de Bouxwiller, Hochfelden et Pfaffenhoffen. La demande de création du GHT Nord Alsace s'appuie sur ce nouveau projet médical partagé et sur une convention constitutive qui ont été déposés fin juin 2019 auprès de la Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est. A la suite du dépôt du projet de création du GHT Nord Alsace, la Direction générale de l'ARS a diligenté un audit afin d'évaluer le fonctionnement du GHT BASM et d'apprécier l'opportunité d'un nouveau découpage. Dans ce contexte, les élus du Nord Alsace s'alarment des lourdeurs technocratiques et des freins bureaucratiques contre-productifs qui empêchent l'aboutissement du projet, et regrettent une position attentiste injustifiée de la part de l'ARS Grand Est. Ils attendent désormais une mise en œuvre réelle et rapide de la constitution du GHT Nord Alsace, avant que n'entre en vigueur la prochaine réglementation issue du Ségur de la santé qui rendra le GHT plus intégratif, encore moins agile et moins performant qu'aujourd'hui. Le maire propose d'adopter la motion par le conseil municipal pour soutenir la création d'un GHT Nord Est. La motion est adoptée à l'unanimité.

6° Urbanisme révision PLUI : RECENSEMENT DES PROJETS

Les douze communes de la CCPW, ont un Plan Local d'Urbanisme en commun. La procédure de révision de ce PLUI sera lancée au courant de l'automne 2021, pour une durée d'un an. Le PLUI est consultable par chaque habitant, sur le site internet de la CCPW.

Les communes recensent et font remonter les demandes de modifications.

Le maire introduit trois demandes de modifications recensées à ce jour :

- M et Mme Hory : projet d'un habitat insolite dans un bunker (passage d'une zone agricole en zone constructible)
- M. Spielmann : modification du zonage du pré situé à côté du Hall des sports.
- Entreprise Clauss : besoin d'agrandissement du hangar de stockage sur terrain privé.

Une prochaine réunion de présentation plus détaillée du PLU de Hunspach, sera organisée pour l'ensemble des conseillers municipaux.

7° Lotissement

Travaux : La pose du réseau d'assainissement est en cours (réseau principal et branchements). Les eaux pluviales seront déversées dans un bassin de rétention, avant de se déverser dans le fossé à hauteur de la Salle des fêtes. Les cuves de rétention et stockage vont être posées sur les parcelles individuelles. Les enrobés de la route de Hoffen seront posés le 7 juillet. Réservation : Monsieur MULLER Geoffrey et Madame SCHULER Laura demeurant 1 Place Wendling, 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER, lot n°6 cadastré Section 25 n° 6/7, d'une superficie de 5.96 ares, pour 58 706.00 €. Lot n°2 et 14 : La désignation des promoteurs pour les deux lots collectifs se fera au courant du mois de juillet.

Dossier loi sur l'eau : arrêté reçu de la DDT. La reconstitution de la zone humide consiste au décapage de 20 cm de terre végétale, sur une surface de 52 ares+ plantation de haies + création bosquet avec essences définies + création prairie (une tonte par an afin de favoriser la biodiversité). La terre décapée sera proposée aux agriculteurs.

8° Maison Heimlich : Etude Urbanisme durable

Le maire informe le conseil municipal, que le projet d'étude déposé dans le cadre de l'urbanisme durable, a été retenu par la Région et le Département. Ce projet d'étude portera sur l'ensemble maison + prairie + jardin. La Collectivité Européenne d'Alsace assistera la Commune pour la rédaction des documents nécessaires à la consultation.

9° Divers :

Réseau Eau/Assainissement : Une réunion de concertation entre le SIEARR, SICTEU, Département a eu lieu le 17 juin 2021, pour faire le point sur les travaux et coordination à prévoir.

Rue de la Gare : les réseaux d'assainissement et d'eau, sont en très mauvais état, il faut les refaire à neuf. Les travaux sont prévus en février-mars 2022. La route sera barrée durant toute la durée du chantier. Rue principale et Route de Hoffen: Les enrobés seront refaits à neuf. Une consultation des riverains est à prévoir, et recensement des branchements futurs, car dans les 3 années suivant la réfection des enrobés, la commune ne donnera pas d'accord favorable à l'ouverture de la chaussée pour des nouveaux branchements.

Fibre : concernant les nouvelles constructions, les branchements sont imposés en passage souterrain.

Hall des sports : obtention du financement de la DETR au taux de 46% des dépenses éligibles. Pour rappel, du montage financier de l'opération ; département 100 000 €, Etat 260 000 €, Région 136 000 €, Commune 150 000 €. La commission travaux se réunira prochainement en vue du lancement de l'opération, de la consultation des entreprises, consultation de la Région pour les critères d'isolation et performances énergétiques validant le plan d'aide aux économies d'énergie.

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2021

Restaurant Ligne Maginot : un repreneur ouvrira les portes du restaurant-brasserie de la Ligne Maginot au courant du mois de juillet.

Animations d'Eté : une réunion de la FAH a eu lieu avec les différents présidents d'associations. Il est proposé de repartir sur le modèle d'animation 2020, à savoir que les 4 jeudis seront animés par la FAH elle-même. Les week-ends seront animés et répartis entre les différentes associations. Les bénéfices réalisés par la FAH, à l'occasion des ventes de boissons et petite restauration (chalet) et des jeudis d'animation, seront affectés au projet d'équipement de la nouvelle salle des associations, dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien Hall des sports. Un appel à bénévoles est lancé pour la tenue du chalet de la FAH.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 00

WAHL Bertrand	Maire	
HEIBY Sylvie	Adjoint au Maire	
GIROLT Joël	Adjoint au Maire	
ANSTAETT Léa	Conseillère Municipale	
BILLMANN Sabine	Conseillère Municipale	
FABACHER Perrine	Conseillère Municipale	
GUTH Anne	Conseillère Municipal	
JUNCKER Joé	Conseiller Municipal	
JUNCKER Marc	Conseiller Municipal	
LAUTERBACH Romain	Conseiller Municipal	
MERCK Stéphanie	Conseillère Municipale	
MOTZ Muriel	Conseillère Municipale	
MULLER Jean Marc	Conseiller Municipal	
NEUHARDT Frédéric	Conseillère Municipale	
WENGER Marc	Conseiller Municipal	